



COMMUNICATION SUR LE PROGRES EN MATIERE DE BONNES PRATIQUES

En 2005, PIERCAN SAS a entrepris une démarche de **Développement Durable** en collaboration avec la DRIRE et 9 autres entreprises bas-normandes.

Une Charte d'Engagement (ci-jointe en annexe) a été rédigée pour faire valoir les principes de PIERCAN à savoir la recherche de la rentabilité économique, l'amélioration des conditions de travail, la préservation de l'environnement et la promotion du Pacte Mondial.

Je m'engage par la présente déclaration à apporter le soutien de la Société PIERCAN SAS aux dix principes du Pacte Mondial.

Paris, le 19 octobre 2007
Vincent LUCAS
Président Directeur Général

BONNES PRATIQUES 2006-2007

Principe 1 : Promouvoir et respecter la protection du droit de l'Homme

La société a inscrit dans sa Charte d'Engagement le respect des principes du Pacte Mondial incluant la promotion des Droits de l'Homme.

Cette conviction de respecter les Droits de l'Homme a été dupliquée dans tous les contrats que nous signons avec nos fournisseurs et sous-traitants par le biais de l'article suivant :

« ARTICLE 7 : LEGISLATION DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT »

Le fournisseur s'engage à réaliser la commande en accord avec le Code du Travail, les lois et règlements relatifs à la protection de la main d'œuvre (contre la discrimination, le travail forcé, le travail des enfants.....), à la santé et aux conditions de travail.

Le fournisseur s'engage également à respecter la législation environnementale »

Principe 8 : Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Piercan a décidé de s'inscrire dans une démarche environnementale pour son site de production de Port en Bessin dans le but de diminuer progressivement ses impacts sur l'environnement.

Ainsi depuis 2006, un système de management environnemental, basé sur la norme ISO 14001 de manière progressive en 3 étapes (référentiel : FD X30-205), est mis en place.

En mars 2007, le site de Port en Bessin a été certifié étape 1 du système ISO 14001.

(en annexe, notre engagement environnemental)

Principe 9 : Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

✓ **Développement d'un gant sans plomb contre les radiations X**

Actuellement, pour protéger les mains de l'utilisateur face aux radiations X et γ , la seule protection existante est un gant contenant du plomb.

Mais le plomb est une matière polluante qui a des impacts connus sur la santé humaine et sur l'environnement.

Ainsi depuis 2005, le laboratoire Recherche et Développement de PIERCAN développe, en partenariat avec un client, un projet de remplacement du plomb par une matière classée NON DANGEREUSE.

En 2006, un prototype a été validé par notre client après essais sur les rayons, et début 2007 des essais d'industrialisation de ce nouveau gant ont été mis en place pour confirmer la réalisation sur chaîne.



CHARTRE D'ENGAGEMENT

Afin de s'appuyer sur une démarche anticipative et proactive,

la société PIERCAN s'engage dans le *Développement Durable* pour :

- contribuer à l'élaboration de bonnes pratiques avec nos partenaires (clients, fournisseurs, salariés, ...)
- améliorer les conditions de travail de nos salariés,
- acquérir une durabilité économique tout en préservant les ressources pour les générations futures
- promouvoir notre responsabilité civique en soutenant le Pacte Mondial des Nations Unies

Les axes directeurs de cet engagement se définissent par les trois valeurs essentielles à PIERCAN :

Déploiement de la communication

Susciter chez nos partenaires, sous-traitants et fournisseurs l'adhésion à nos engagements en matière de développement durable ;
Associer tous les salariés au développement durable ;
Agrandir notre champ de communication auprès des administrations, des associations, du voisinage, ...

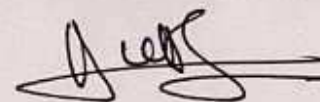
Équité et Sécurité au travail

Développer les compétences de nos salariés sans discrimination, favoriser leur autonomie sociale et citoyenne ;
Privilégier l'amélioration de la sécurité et de la protection sanitaire des personnes ;
Veiller à la conformité de nos installations avec la réglementation applicable et anticiper les normes à venir.

Pérennité

Accentuer nos efforts de recherche et de développement afin d'accroître notre capacité à répondre aux défis environnementaux ;
Identifier les besoins des clients dans le cadre du développement durable ;
Être transparent vis à vis des clients, salariés, ...

V. LUCAS
Président du Directoire



Paris, le 9 mai 2005



Engagement Environnemental

Dès 2003, la Direction de PIERCAN SAS a initié et intégré une politique Environnement au système de management dans le but d'évaluer et de prendre en compte les impacts sécuritaires et environnementaux de nos activités.

Ayant décidé cette année et pour les années suivantes de mettre l'accent sur le réaménagement du site de Port en Bessin, nous profitons de ce nouveau projet pour mettre en œuvre dès aujourd'hui une démarche de certification et l'intégrer à la source de ces réaménagements.

Comme la norme ISO 9001, la norme ISO 14 001 repose sur le principe d'amélioration continue des performances. Elle valide la mise en place d'un système de management environnemental permettant à l'entreprise de progresser vers une meilleure prise en compte de l'environnement.

Dans les années à venir, les efforts vont se poursuivre quant aux choix et à l'utilisation des matériaux utilisés pour la fabrication des gants : optimisation des ressources (énergie, eau..), maîtrise de l'utilisation des produits, propreté du site, diminution des déchets....

Cette démarche vise avant tout à répondre aux attentes de tous (salariés, clients, riverains, collectivités) car elle a pour objectif d'améliorer notre cadre de vie.

Fait le : 23/10/06

Vincent LUCAS
Président Directeur Général